



Guide de **l'isolation acoustique des murs**



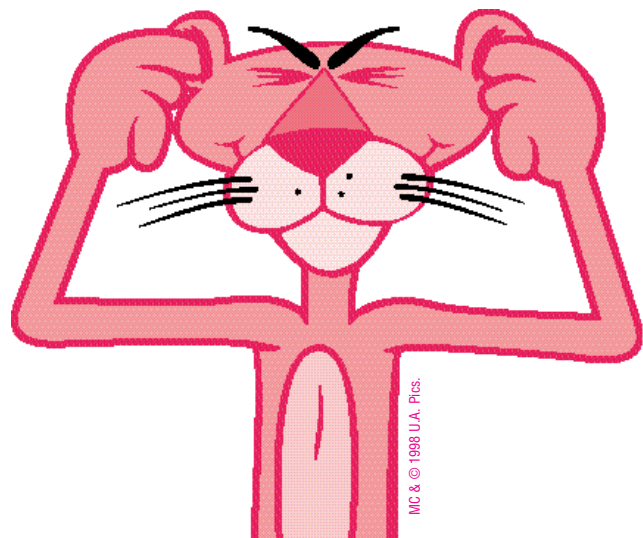
Bruyant, notre mode de vie? Et comment! Nos divertissements, nos moyens de transport, nos appareils ménagers et notre équipement dernier cri nous plongent dans un déluge sonore quotidien. Règle générale, il s'agit de sons non désirés, appelés communément du bruit.

Or, sans le contrôle du bruit, aucun confort possible. Surtout lorsque vous vous trouvez dans une salle de travail, une salle de séjour, à la maison, dans un appartement, un motel, un hôtel ou un bureau. Il faut donc à tout prix empêcher le bruit de se déplacer d'une zone à une autre, à travers les barrières (murs, planchers, plafonds).



Par cette brochure, Owens Corning souhaite **guider le constructeur, l'architecte ou l'entrepreneur dans la conception de murs acoustiques**, qui répondent à des besoins précis. Ces murs contiennent l'ISOLANT ROSE FIBERGLAS®. La fiabilité de l'information présentée repose sur l'état actuel des connaissances dans le domaine acoustique, mais les conditions d'utilisation ne dépendent pas de nous. Aussi Owens Corning ne peut être responsable de la conception ou de la construction des bâtiments et ne garantit pas les résultats de l'utilisation de ses produits ou des renseignements fournis dans ces pages.

Méthodes de construction pour le contrôle du bruit	3
Types de construction	
■ Mur à ossature simple en bois avec profilés souples	9
■ Mur à ossature simple en bois	10
■ Mur à ossature double en bois	11
■ Mur à ossature simple en bois à poteaux décalés	13
■ Mur à ossature simple en acier avec profilés souples	14
■ Mur à ossature simple en acier	15
■ Mur à enchassure	17
■ Mur à ossature double en acier	18
■ Mur asymétrique avec ossature en acier et profilés souples	20
■ Mur asymétrique avec ossature en acier	21
Assemblages plafonds-planchers	24
Coefficients d'absorption du son	25
Contrôle du bruit	
Par les murs extérieurs	27
Par les portes extérieures et les fenêtres	28
Annexe	29
Service à la clientèle	32



Les systèmes de contrôle du bruit dits «efficaces» créent un milieu de vie ou de travail confortable en fournissant une protection contre les bruits extérieurs. Même si l'environnement "idéal" n'existe toujours pas en matière d'acoustique architecturale, plusieurs méthodes de construction conçues pour les bâtiments résidentiels et commerciaux réduisent efficacement le bruit.

Réduction de la transmission du son par les murs

Il est possible de réduire la transmission du son par les murs en augmentant le poids des murs, en interrompant la trajectoire des vibrations sonores et en assurant l'absorption du bruit dans les cavités. La pose de matériaux absorbants dans les pièces affaiblit aussi le niveau sonore.

Augmentation du poids

Les matériaux lourds entravent mieux la transmission du bruit que les matériaux légers. La mise en place d'une couche supplémentaire de plaques de plâtre augmente donc l'isolement acoustique. Règle générale, doubler le poids du mur réduit la transmission du son de 5 dB ou 6 dB. Cependant, la construction de murs plus lourds ne s'avère pas toujours la solution la plus économique, ni la plus esthétique.

Comment entraver la trajectoire du bruit

C'est lorsque les vibrations se transmettent d'une paroi à une autre par les éléments de charpente, comme les poteaux de bois ou de métal, que la transmission du son se fait le mieux. Toute mesure prise pour empêcher la transmission des vibrations par les parois affaiblit la transmission sonore. Ainsi, on a intérêt à décaler les poteaux de bois ou de métal. Comme les poteaux métalliques sont plus souples que les poteaux de bois, ils atténuent davantage la transmission des vibrations à travers les murs. Dans les murs à ossature de bois, la pose de profilés métalliques souples entre les plaques de plâtre et les poteaux de bois pour interrompre la trajectoire des vibrations est admise.

Absorption dans la cavité

Une autre solution consiste à remplir la cavité des murs avec des matériaux absorbants, comme les nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® d'Owens Corning. L'utilisation d'isolants dans un mur à ossature métallique type, un mur à poteaux de bois décalés ou un mur à surfaces isolées diminue la transmission du son de 8 dB environ - une amélioration qui se remarque facilement. Il convient surtout de se rappeler ce qui suit :
(1) Le rôle de l'isolant est d'absorber le son dans la cavité du mur. Il n'augmente pas substantiellement le poids de ce mur comparativement aux plaques de plâtre et aux poteaux d'ossature. **(2)** Les nattes de fibre de verre présentent en moyenne des propriétés acoustiques (en ITS) équivalentes ou supérieures aux matelas

en fibre minérale (laine de roche/de laitier) d'épaisseur nominale équivalente et d'une densité de 265 % supérieure.

(3) D'après le rapport IRC-IR-693 du CNR, *Rapport sommaire pour le consortium des murs en plaques de plâtre :*

Résultats sur la transmission du son, publié en octobre 1995 : «La quantité d'absorbant a eu un effet important sur la transmission du son - plus la cavité est remplie de matériau absorbant, plus la perte de transmission du son est grande.» «Cette perte, lorsque le matériau remplit la moitié de la cavité, est d'environ 5 dB inférieure à la valeur obtenue lorsque la cavité est complètement remplie.»

Figure 1

La mise en place de plaques de plâtre sur un côté du mur augmente efficacement sa masse.

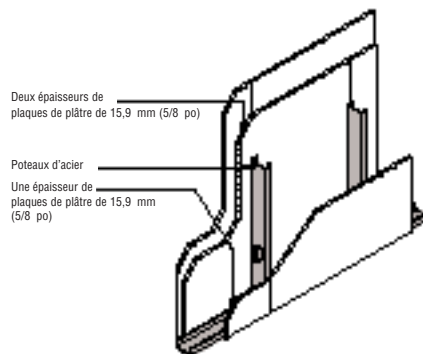


Figure 2

Les profilés souples cloués à l'ossature de bois brisent la trajectoire des vibrations et améliorent l'indice de transmission du son (ITS).

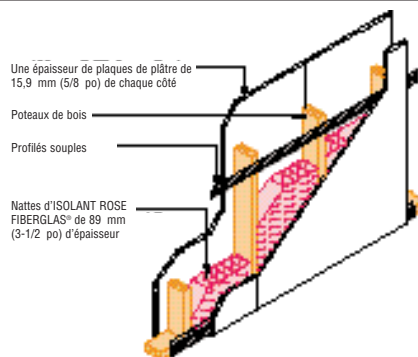
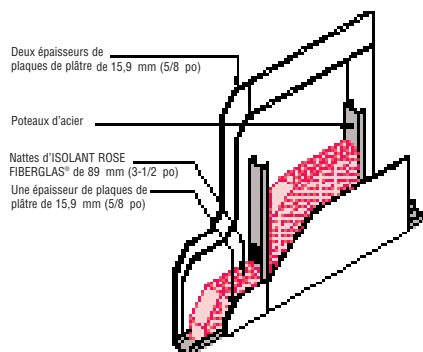


Figure 3

La pose d'un isolant dans les cavités du mur affaiblit substantiellement la transmission du son.



Ajout de matériaux absorbants dans le local émission et le local réception

L'ajout de matériaux absorbants dans chaque pièce atténue la transmission du son d'une pièce à une autre. En diminuant le niveau sonore global dans chaque pièce, on obtient une baisse similaire du niveau sonore dans les pièces voisines. La pose de matériaux absorbants dans les pièces émettrices et les pièces réceptrices abaisse considérablement le bruit transmis dans la pièce réceptrice. Le bruit gênant est réduit de beaucoup sans qu'il soit utile d'apporter de modifications à la cloison séparant les deux pièces.

Détails et considérations architecturales

Certains détails architecturaux ont un effet sérieux sur la qualité acoustique véritable des murs. Citons notamment le calfeutrage du pourtour des murs, les intersections des murs, la dimension et l'emplacement des fenêtres ainsi que l'emplacement et l'installation des portes, des prises de courant, des conduits et de l'équipement mécanique.

Calfeutrage des murs

Le calfeutrage du périmètre des murs à l'aide d'un composé étanche à l'air est tout indiqué. Il est recommandé d'utiliser un composé souple non durcissant, comme le caoutchouc butylique, disposé en cordon continu des deux côtés de la cloison, notamment au pied et au sommet du mur, le long de la lisse et de la sablière. Le composé et le ruban à joints assurent un calfeutrage suffisant aux intersections des murs quand les épaisseurs de plaques de plâtre sont décalées convenablement. La figure 4 illustre le scellement des joints à la jonction des plafonds et des planchers.

Portes

Pour une insonorisation optimale, il convient d'utiliser des portes en bois massif et de disposer un bourrelet d'étanchéité souple le long du linteau et des chambranles. La pose d'un joint souple au bas de la porte réduit aussi la transmission du son. Éviter les portes coulissantes et décaler les portes disposées de part et d'autre d'un couloir.

L'indice de réduction de la transmission du son est généralement inférieur dans le cas des fenêtres, si on les compare aux murs. Il est donc conseillé de limiter les surfaces vitrées, d'éviter de placer les fenêtres face à un lieu bruyant et de prévoir une séparation entre les fenêtres pour qu'il n'y ait pas de diaphonie. Utiliser des vitrages épais ou isolants comme le double vitrage. Le calfeutrage des fenêtres assure leur étanchéité une fois fermées, réduisant encore davantage l'infiltration des bruits extérieurs.

Installations électriques

Ne pas poser les interrupteurs et les prises de courant dos à dos. Monter en surface les plafonniers et étanchéiser le pourtour des boîtiers contre les infiltrations d'air. Poser les panneaux d'alimentation électrique, les téléphones, les sonnettes, l'interphone et l'équipement audio encastrable uniquement sur les murs intérieurs bien isolés. Éviter la pose sur les murs mitoyens et les murs des couloirs.

Fenêtres

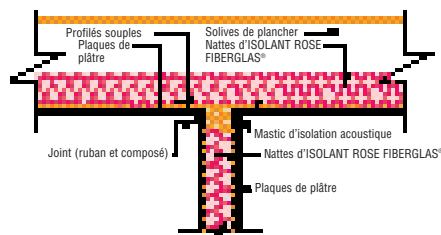
Figure 4

Scellement des murs à la jonction des plafonds et des planchers

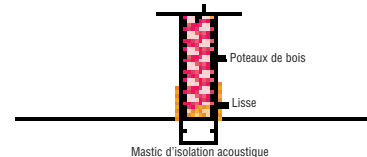
Mur à ossature simple en bois

(une épaisseur de plaques de plâtre de chaque côté)

Jonction avec le plafond



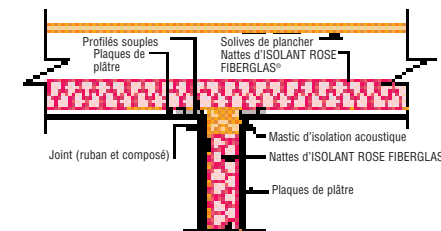
Jonction avec le plancher



Mur à ossature simple en bois avec profils souples sur un côté

(une épaisseur de plaques de plâtre de chaque côté)

Jonction avec le plafond



Jonction avec le plancher

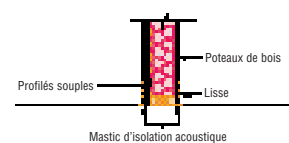


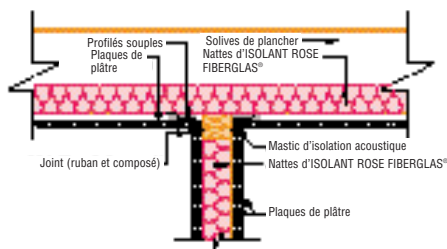
Figure 4 (suite)

Scellement des murs à la jonction des plafonds et des planchers

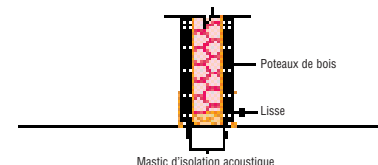
Mur à ossature simple en bois

(deux épaisseurs de plaques de plâtre de chaque côté)

Jonction avec le plafond



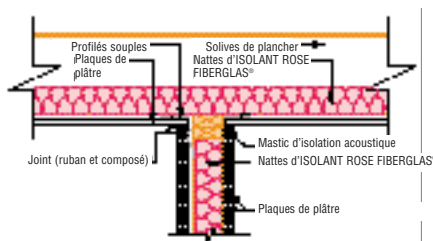
Jonction avec le plancher



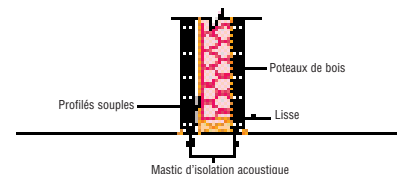
Mur à ossature simple en bois avec profilés souples sur un côté

(deux épaisseurs de plaques de plâtre de chaque côté)

Jonction avec le plafond



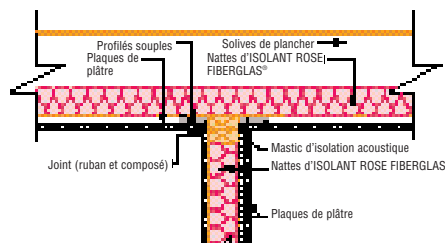
Jonction avec le plancher



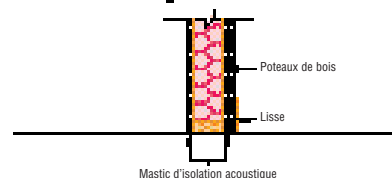
Mur à ossature simple en bois

(deux épaisseurs de plaques de plâtre sur un côté et une épaisseur de l'autre côté)

Jonction avec le plafond



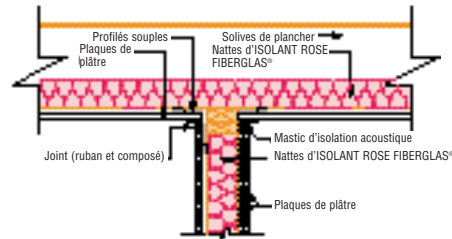
Jonction avec le plancher



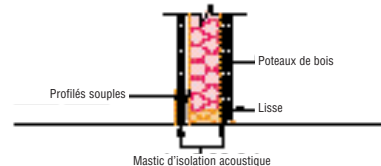
Mur à ossature simple en bois avec profilés souples sur un côté

(deux épaisseurs de plaques de plâtre sur un côté, une épaisseur sur l'autre côté)

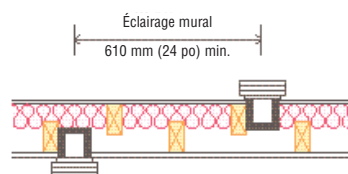
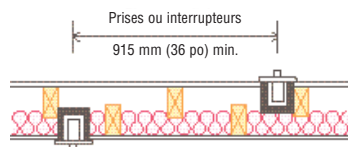
Jonction avec le plafond



Jonction avec le plancher

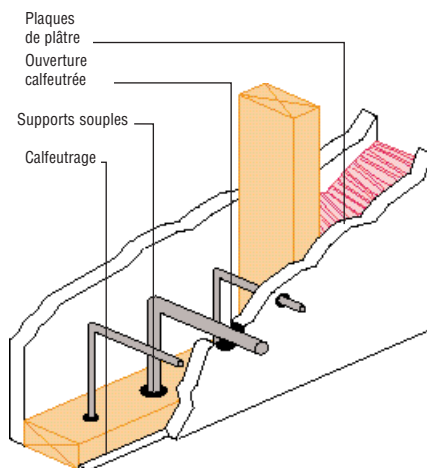


Le son peut se propager d'une prise de courant à une autre par le câblage; le câblage individuel de chaque logement réduit la transmission du son. Relier avec des fils souples tout équipement risquant de causer des vibrations.



Plomberie

Il faut doter les canalisations de genouillères qui permettent la dilatation et la contraction sans coincage, isoler la tuyauterie des éléments de charpente qu'elle traverse avec des supports souples, munir les sorties d'une chambre à air pour éviter les coups de bélier, et songer à employer des tuyaux de plus gros diamètre pour réduire la pression de l'eau. En outre, il convient d'éviter l'installation d'appareils sanitaires dos à dos et de toujours calfeutrer les ouvertures dans les murs ou les planchers pour préserver l'intégrité acoustique.

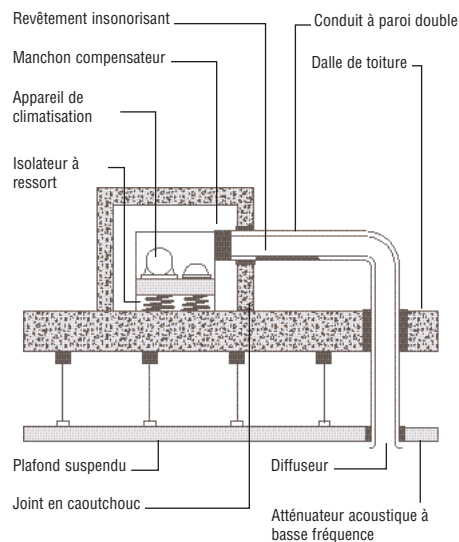


Conduits de ventilation

Il faut apporter un soin particulier à la conception des réseaux de conduits pour les bâtiments neufs ou existants, car les conduits transmettent très facilement le son. L'installation de conduits métalliques de forte épaisseur, doublés d'un isolant insonorisant, et l'utilisation d'enveloppes isolantes permettent de réduire la transmission du son par les murs latéraux, ainsi que celle des bruits des ventilateurs dans les conduits. Il est recommandé d'employer des appareils, des climatiseurs et des systèmes de chauffage silencieux de qualité, dont les moteurs et les ventilateurs sont bien équilibrés, pour réduire les bruits désagréables transmis par les conduits.

Équipement mécanique

Avant d'acheter de gros équipements, il convient de vérifier le niveau de bruit qu'ils émettent et d'exiger des appareils silencieux. Dans la mesure du possible, éloigner les systèmes de chauffage, climatiseurs et appareils de chauffage-climatisation-ventilation des zones silencieuses. Quand il s'agit d'appareils risquant de vibrer, les monter sur des blocs antivibratiles. Les conduits d'aération verticaux disposés à l'extérieur des bâtiments causent souvent des bruits excessifs. Ils ont en effet tendance à vibrer sous l'effet du vent ou à produire des claquements (à la dilatation et à la contraction thermiques) lorsque la température varie. En outre, ces conduits à paroi très minces transmettent très facilement les bruits extérieurs, comme ceux des avions, de la circulation, etc., vers l'intérieur. Prévoir l'emploi de conduits extérieurs à paroi double, munis de silencieux et de doublures acoustiques.



Qu'est-ce que le bruit d'impact?

Le bruit d'impact provient des vibrations d'un mur ou d'un plancher causées par un contact mécanique direct. Le bruit se transmet alors par rayonnement par la surface du plancher ou du mur. Les vibrations du plancher peuvent aussi se transmettre aux murs par l'intermédiaire de la charpente, le bruit rayonnant jusqu'aux pièces adjacentes.

Protection contre les bruits d'impact

Dans les constructions commerciales où les plafonds sont suspendus, la pose d'isolants FIBERGLAS® au-dessus du plafond améliore considérablement la protection contre les bruits d'impact et les bruits ambiants. Pour réduire la transmission de ces bruits, il est recommandé de poser des profilés souples et de l'ISOLANT ROSE FIBERGLAS®. La meilleure méthode pour améliorer l'insonorisation d'un ensemble plancher-plafond contre les bruits d'impact est de poser une moquette avec thibaude sur le plancher. Les chocs provenant de l'équipement sont ainsi isolés de la surface dure du plancher. Très peu de bruit est transmis vers la pièce réceptrice située en dessous. Si la pose d'une moquette avec thibaude améliore considérablement l'indice d'isolement des bruits d'impact (IIC), elle a peu d'effet sur l'ITS, car la moquette et la thibaude n'augmentent pas substantiellement le poids de l'ensemble plancher-plafond.

Réduction de la transmission du son par le plafond

Il est possible de réduire la transmission du son par le plafond en plaquant des nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® contre les panneaux de plafond. Cette mesure a le même effet que la pose d'un isolant dans la cavité d'un mur; dans ce cas, l'isolant absorbe le son par l'espace sous le plafond. Il est possible d'améliorer l'ITS de 7 à 12 points selon le type de panneaux de plafond utilisés.

Comme dans le cas des cloisons, la transmission du son dans un plafond peut être affaiblie encore plus en plaçant des matériaux absorbants dans la pièce émettrice et la pièce réceptrice. Par exemple, il est possible d'installer des matériaux absorbants dans les cloisons des deux pièces pour abaisser le niveau sonore global.

Prolongement de l'insonorisation

Pour améliorer l'ITS de deux pièces voisines, il convient d'isoler l'espace qui se trouve au-dessus de la cloison. Empilez des nattes isolantes directement au-dessus de cette cloison. Pour plus de détails, contacter le représentant d'Owens Corning.

Références en matière de résistance au feu

ULC : Underwriters' Laboratories of Canada, *List of Equipment & Materials, Volume III, Fire Resistance Ratings*

UL : Underwriters' Laboratories Inc., *Fire Resistance Directory, Volume I, 1997*

CNB : Code national du bâtiment, édition 1995, Annexe A, Tableau A-9.10.3.1A

GA : Gypsum Association, *Fire Resistance Design Manual, GA-600-97, 15th Edition*

OSUT : Station expérimentale d'ingénierie de l'Ohio State University

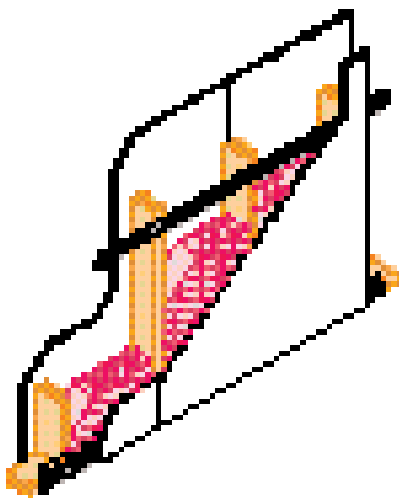
Références en matière d'indice de transmission du son (ITS)

CNB : Code national du bâtiment, édition 1995, Annexe A, Tableau A-9.10.3.1A




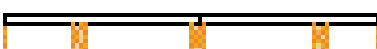




CNRC : Conseil national de recherches Canada, *Rapport sommaire pour le consortium des murs en plaques de plâtre : Résultats sur la transmission du son, Rapport interne IRC-IR-693*

RAL : Riverbank Acoustical Laboratories

W & OC : Laboratoire d'essais acoustiques d'Owens Corning Fiberglas, Granville, Ohio et Aculab Consultants in Acoustics, Columbus, Ohio

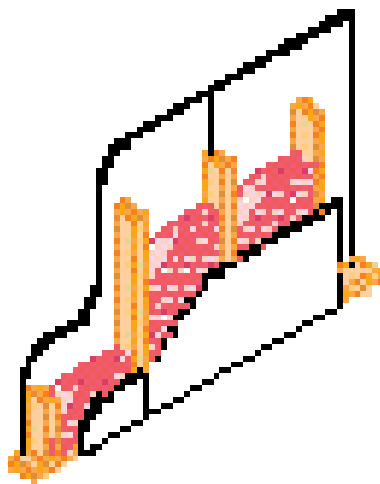


Mur à ossature simple en bois avec profilés souples








ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* OSUT-3127	1 h, MP	CNB-W6d	55	SWSR017	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-W6d	1 h, MP	CNRC-TL-93-127	57		
	1,5 h, MNP	W0569	56		
ULC	S/O	CNB-W6j	46	SWSR027	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); profilés souples à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
CNB-W6j	1 h, MP	CNRC	S/O		
	1,5 h, MNP	W1469	44		
ULC	S/O	CNB-W5c/5d	49/53	SWSR037	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); profilés souples à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et deux épaisseurs sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-W5c et 5d	45 min., MP	CNRC	S/O		
	1 h, MNP	W0669	52		
ULC	S/O	CNB	S/O	SWSR047	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et deux épaisseurs sur l'autre côté; sans matériau isolant.</p>
CNB	S/O	CNRC	S/O		
	S/O	W1469	44		
* OSUT-3127	1 h, MP	CNB-W3a/3b	45/48	SWSR057	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); profilés souples à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-W3a et 3b	45 min., MP	CNRC-TL-93-098	50		
	1 h, MNP	RAL-TL-77-138	50		
ULC	S/O	CNRC-TL-93-122	40	SWSR067	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
CNB	S/O	CNRC-TL-93-089	40		
	S/O	OCF431	40		
ULC	S/O	CNB-W3c	43	SWSR077	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); profilés souples à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-W3c	45 min., MP	CNRC	S/O		
	45 min., MNP	W0769	46		
ULC	S/O	CNB	S/O	SWSR087	 <p>Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type standard, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
CNB	S/O	CNRC	S/O		
	S/O	W0969	39		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

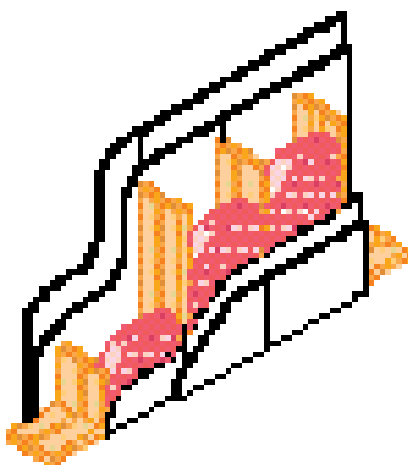


Mur à ossature simple en bois


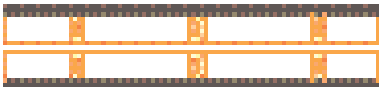


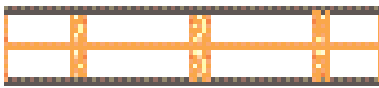

ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* UL-U305 et *UL-U309 CNB-W2b	1 h, MP 1 h, MP 1,5 h, MNP	CNB-W2b CNRC W2569	38 S/O 45	SWS097 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W2469	S/O S/O 40	SWS107 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W2269	S/O S/O 38	SWS117 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
* ULC-W302 CNB-W1b	45 min., MP 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W1b CNRC W2069	34 S/O 39	SWS127 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC-W302 CNB-W1e	45 min., MP 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W1e CNRC W2169	32 S/O 35	SWS137 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* ULC-W301 CNB-W1a	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W1a CNRC OCF423	36 S/O 36	SWS147 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC-W301 CNB-W1d	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W1d CNRC OCF424	32 S/O 34	SWS157 	Ossature simple en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

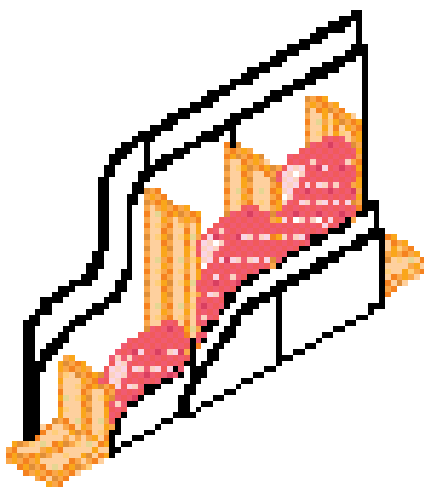


Mur à ossature double en bois

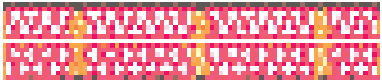

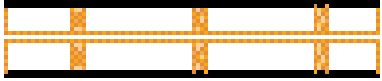
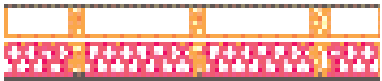
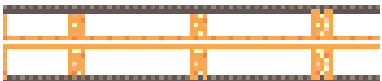
ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
ULC CNB-W15e	S/O 1 h, MP 1,5 h, MNP	CNB-W15e CNRC W01480	60 S/O 64	DWS167 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W15h	S/O 1 h, MP 1,5 h, MNP	CNB-W15h CNRC W01580	55 S/O 54	DWS177 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
ULC CNB-W14b	S/O 45 min., MP 1 h, MNP	CNB-W14b CNRC-TL-93-271 W01080	61 62 60	DWS187 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; deux épaisseurs de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W14D	S/O 45 min., MP 1 h, MNP	CNB-W14D CNRC W01180	57 S/O 57	DWS197 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W14f	S/O 45 min., MP 1 h, MNP	CNB-W14f CNRC W00980	51 S/O 48	DWS207 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
* GA-WP-3370 CNB-W13a	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W13a CNRC-TL-93-266 W02985	57 56 60	DWS217 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; deux épaisseurs de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

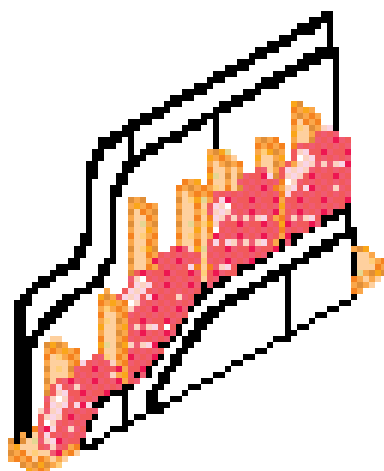


Mur à ossature double en bois









ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
ULC CNB-W13b	S/O 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W13b CNRC-TL-93-270 W2869	57 58 59	DWS227 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; deux épaisseurs de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W13d	S/O 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W13d CNRC-TL-93-279 W2969	53 53 56	DWS237 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W13f	S/O 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W13f CNRC W3469	45 S/O 47	DWS247 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* GA-WP-3370 CNB-W13c	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W13c CNRC-TL-93-265 OCF448	54 55 56	DWS257 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
GA-WP-3370 CNB-W13e	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W13e CNRC-TL-93-261 GA-WP-3370	45 45 45-49	DWS267 	Ossature double en bois avec poteaux à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

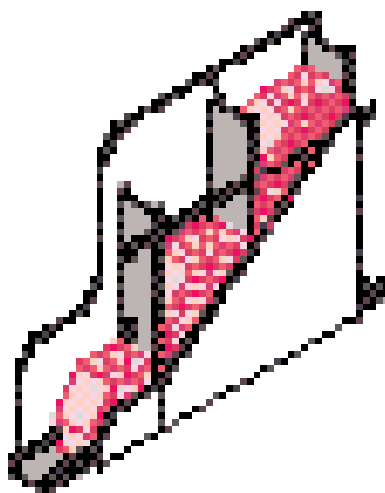


Mur à ossature simple en bois à poteaux décalés



ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* UL-U340 CNB-W9b	1 h, MP 1 h, MP 1,5 h, MNP	CNB-W9b CNRC-TL-93-210 W4869	55 55 55	SWS277 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W9c	S/O 45 min., MP 1 h, MNP	CNB-W9c CNRC-TL-93-436 RAL	53 53 S/O	SWS277A 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; deux épaisseurs de plaques de plâtre, type standard, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* UL-U340 CNB	1 h, MP S/O S/O	CNB CNRC W4669	S/O S/O 52	SWS287 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 600 mm (24 po) sur lisse simple; deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
ULC CNB-W8b	S/O 45 min., MP 1 h, MNP	CNB-W8b CNRC-TL-93-209 W4769	50 50 55	SWS297 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W4569	S/O S/O 47	SWS307 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
* OSUT-4970 CNB	1 h, MP S/O S/O	CNB CNRC OC5FC	S/O S/O 51	SWS317 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) sur lisse simple; une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; deux épaisseurs de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB-W7b	S/O 45 min., MP 45 min., MNP	CNB-W7b CNRC-TL-93-247 W01486	45 47 51	SWS327 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* UL-U340 CNB-W7a	1 h, MP 1 h, MP 1 h, MNP	CNB-W7a CNRC-TL-93-248 W5769	47 49 46	SWS337 	Ossature en bois avec poteaux décalés à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po) sur lisse simple; une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

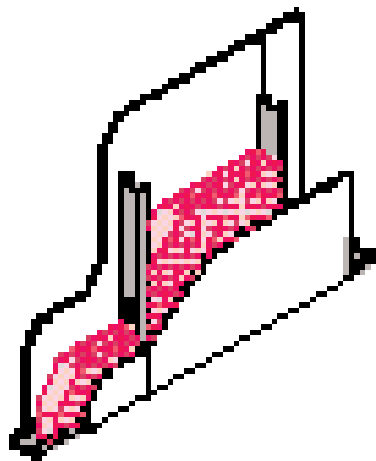


Mur à ossature simple en acier avec profilés souples







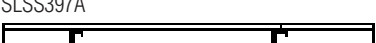


ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
ULC	S/O	CNB	S/O	SLSSR347	 <p>Mur à ossature simple avec poteaux en acier porteurs de 152 mm (6 po) à entraxe de 400 mm (16 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 152 mm (6 po).</p>
CNB	S/O	CNRC-TL-93-35 RAL-TL89-293	50 55		
ULC	S/O	CNB-S12a	49	SLSSR357	 <p>Mur à ossature simple avec poteaux en acier porteurs de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB	S/O	CNRC-TL-93-354	50		
	S/O	RAL-TL90-344	54		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

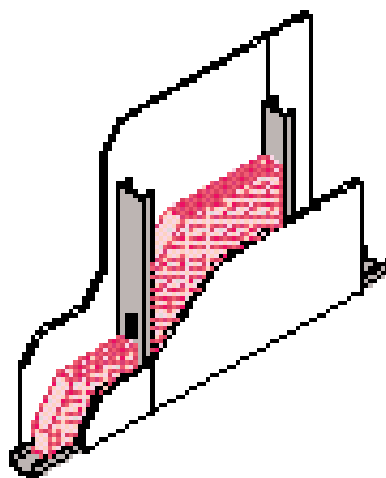


Mur à ossature simple en acier






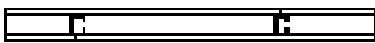


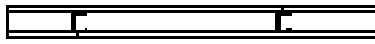
ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* UL-U465 CNB-S7a	1 h, MNP MP, S/O 45 min., MNP	CNB-S7a CNRC-TL-93-298 RAL-TL89-288	51 51 51	SLSS367 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 152 mm (6 po) à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 152 mm (6 po).
* ULC-W407 * ULC-W415 CNB-S4b	1 h, MNP 1 h, MNP 45 min., MNP	CNB-S4b CNRC-TL-93-325 RAL	47 49 S/O	SLSS377 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 * ULC-W415 CNB-S4a	1 h, MNP 1 h, MNP 45 min., MNP	CNB-S4a CNRC-TL-92-349 RAL-TL89-157	48 49 50	SLSS377A 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 * ULC-W415 CNB	1 h, MNP 1 h, MNP S/O	CNB CNRC RAL	S/O S/O S/O	SLSS387 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
* ULC-W407 * ULC-W415 CNB	1 h, MNP 1 h, MNP S/O	CNB CNRC W03582	S/O S/O 48	SLSS387A 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
* ULC-W407 * ULC-W415 CNB-S4d	1 h, MNP 1 h, MNP 45 min., MNP	CNB-S4d CNRC-TL-92-418 RAL	38 38 S/O	SLSS397 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
ULC-W407 ULC-W415 CNB-S4c	1 h, MNP 1 h, MNP 45 min., MNP	CNB-S4c CNRC-TL-92-376 W03182	38 38 43	SLSS397A 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC-TL-93-344 RAL	S/O 46 S/O	SLSS407 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC-TL-92-410 *RAL-TL87-392	S/O 48 47	SLSS407A 	Mur à ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

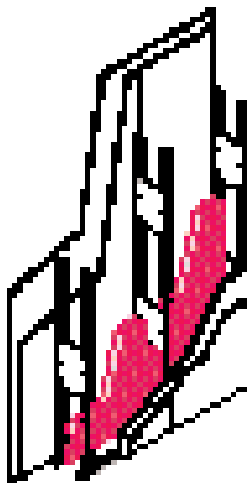


Mur à ossature simple en acier

ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC RAL	S/O S/O S/O	SLSS417 	Ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W03682	S/O S/O 44	SLSS417A 	Ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W00582	S/O S/O 36	SLSS427 	Ossature simple avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
UL-U494 CNB-S1b	1 h, MNP MP, S/O 45 min., MNP	CNB-S1b CNRC-TL-93-058 RAL	39 39 S/O	SLSS437 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
UL-U494 CNB-S1a	1 h, MNP MP, S/O 45 min., MNP	CNB-S1a CNRC-TL-93-033 W05182	43 44 47	SLSS437A 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
ULC CNB-S1c	S/O MP, S/O 45 min., MNP	CNB-S1c CNRC-TL-93-057 W05482	35 35 40	SLSS447 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
UL-U468 CNB	1 h, MNP S/O S/O	CNB CNRC RAL	S/O S/O S/O	SLSS457 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
UL-U468 CNB	1 h, MNP S/O S/O	CNB CNRC-TL-93-038 RAL-TL91-309	S/O 45 44	SLSS457A 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC W04382	S/O S/O 34	SLSS467 	Ossature simple avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po), de chaque côté; sans matériau isolant.

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

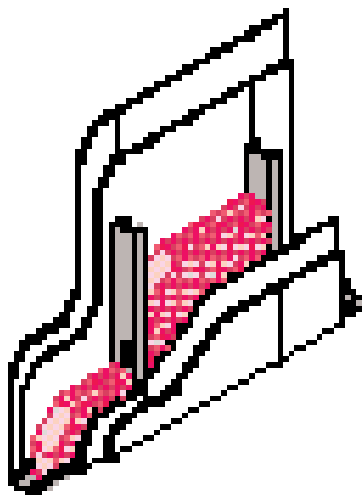


Mur à encastrure

ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* UL-U420	2 h, MNP	CNB	S/O	CWSS477	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).</p>
* GA-WP-5105	2 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB	S/O	RAL-TL90-350	57		
* UL-U420	2 h, MNP	GA-WP5105	55-59	CWSS487	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
* GA-WP-5105	2 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB	S/O	RAL	S/O		
ULC	S/O	CNB	S/O	CWSS497	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB	S/O	CNRC	S/O		
	S/O	W1068	55		
* UL-U420	1 h, MNP	GA-WP-5105	50-54	CWSS507	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
* GA-WP-5015	1 h, MNP	CNB	S/O		
CNB	S/O	RAL-TL90-349	53		
ULC	S/O	CNB	S/O	CWSS517	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB	S/O	CNRC	S/O		
	S/O	W468	52		
ULC	S/O	CNB	S/O	CWSS527	<p>Mur à encastrure avec poteaux en acier de 41 mm (1-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
CNB	S/O	CNRC	S/O		
	S/O	W368	42		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

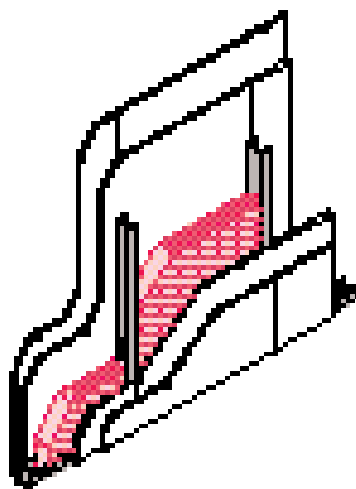


Mur à ossature double en acier

ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* GA-WP-1711	2 h, MNP	CNB-S6b	55	DLSS537	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-93-351	56		
CNB-S6b	2 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1711	2 h, MNP	CNB-S6a	56	DLSS537A	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-92-369	57		
CNB-S6a	2 h, MNP	W02584	58		
* GA-WP-1711	2 h, MNP	CNB-S6h	45	DLSS547	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S6h	2 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1711	2 h, MNP	CNB-S6g	47	DLSS547A	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S6g	2 h, MNP	GA-WP-1711	40-44		
* GA-WP-1521	2 h, MNP	CNB-S6d	54	DLSS557	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-92-424	55		
CNB-S6d	1,5 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1521	2 h, MNP	CNB-S6c	55	DLSS557A	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-92-412	55		
CNB-S6c	1,5 h, MNP	GA-WP-1521	55-59		
* GA-WP-1521	2 h, MNP	CNB-S6j	44	DLSS567	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S6j	1,5 h, MNP	RAL	S/O		
GA-WP-1521	2 h, MNP	CNB-S6i	45	DLSS567A	Ossature double avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S6i	1,5 h, MNP	W780	50		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

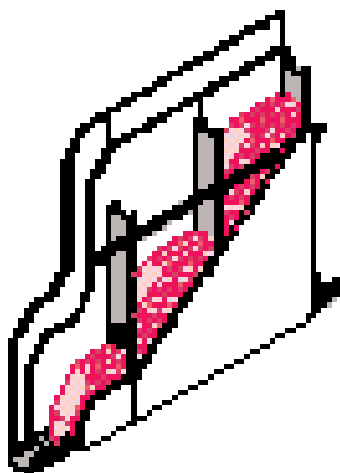


Mur à ossature double en acier


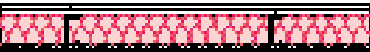
ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* UL-U411	2 h, MNP	CNB-S3b	51	DLSS577	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S3b	2 h, MNP	RAL	S/O		
* UL-U411	2 h, MNP	CNB-S3a	54	DLSS577A	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-93-037	55		
CNB-S3a	2 h, MNP	GA-WP-1548	50-54		
* GA-WP-1615	2 h, MNP	CNB-S3d	47	DLSS587	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S3d	1,5 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1615	2 h, MNP	CNB-S3c	53	DLSS587A	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC-TL-93-040	55		
CNB-S3c	1,5 h, MNP	GA-WP-1546	50-54		
* GA-WP-1615	2 h, MNP	CNB-S3j	39	DLSS597	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S3j	1,5 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1615	2 h, MNP	CNB-S3i	44	DLSS597A	<p>Ossature double avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté; sans matériau isolant.</p>
* ULC-W407 et *W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S3i	1,5 h, MNP	GA-WP-1615	45-49		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

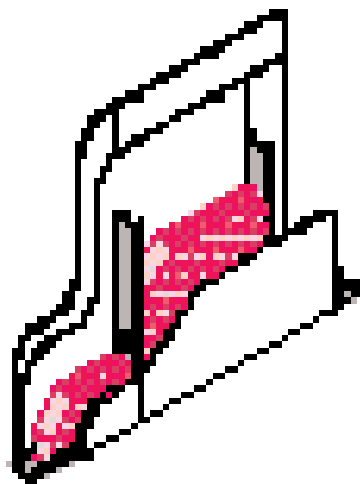


Mur asymétrique avec ossature en acier et profilés souples






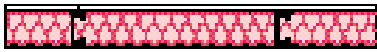


ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC RAL-TL89-295	S/O S/O 60	USSR607 	Mur asymétrique avec poteaux en acier de 152 mm (6 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 152 mm (6 po).
ULC CNB	S/O S/O S/O	CNB CNRC-TL-94-019 RAL-TL90-345	S/O 54 58	USSR617 	Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; profilés souples à entraxe de 600 mm (24 po); une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

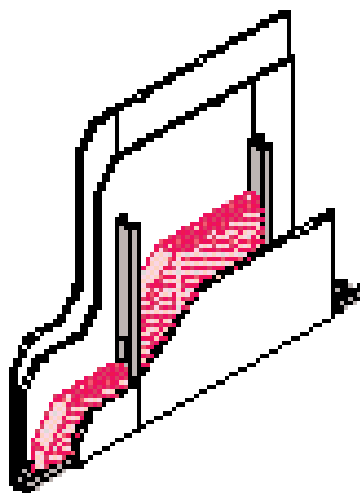


Mur asymétrique avec ossature en acier









ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* ULC-W407	1 h, MNP	CNB-S5b	52	USS627	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
* ULC-W415	1 h, MNP	CNRC-TL-92-420	52		
CNB-S5b	1 h, MNP	RAL	S/O		
* ULC-W407	1 h, MNP	CNB-S5a	53	USS627A	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
* ULC-W415	1 h, MNP	CNRC-TL-92-368	54		
CNB-S5a	1 h, MNP	GA-WP-1052	50-54		
* ULC-W407	1 h, MNP	CNB-S5f	42	USS637	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.</p>
* ULC-W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S5f	1 h, MNP	RAL	S/O		
* ULC-W407	1 h, MNP	CNB-S5e	43	USS637A	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.</p>
* ULC-W415	1 h, MNP	CNRC	S/O		
CNB-S5e	1 h, MNP	W03082	47		
* GA-WP-1022P	1 h, MNP	CNB-S5d	50	USS647	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-S5d	MP, S/O	CNRC-TL-93-345	51		
	1 h, MNP	RAL	S/O		
* GA-WP-1022P	1 h, MNP	CNB-S5c	51	USS647A	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).</p>
CNB-S5c	MP, S/O	CNRC-TL-92-411	52		
	1 h, MNP	W02284	52		
* GA-WP-1022P	1 h, MNP	CNB-S5h	40	USS657	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.</p>
CNB-S5h	MP, S/O	CNRC	S/O		
	1 h, MNP	RAL	S/O		
GA-WP-1022P	1 h, MNP	CNB-S5g	41	USS657A	 <p>Mur asymétrique avec poteaux en acier de 92 mm (3-5/8 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.</p>
CNB-S5g	MP, S/O	CNRC	S/O		
	1 h, MNP	W00682	41		

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

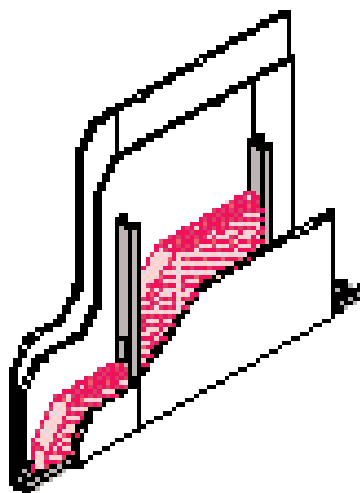


Mur asymétrique avec ossature en acier



ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
*UL-U468 CNB-S2b	1 h, MNP MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2b CNRC RAL	44 S/O S/O	USS667 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
*UL-U468 CNB-S2a	1 h, MNP MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2a CNRC-TL-93-036 W02884	50 51 52	USS667A 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
ULC CNB-S2f	S/O MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2f CNRC RAL	37 S/O S/O	USS677 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
ULC CNB-S2e	S/O MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2e CNRC W05382	41 S/O 44	USS677A 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
*GA-WP-1021 *UL-U468 CNB-S2d	1 h, MNP 1 h, MNP 1 h, MNP	CNB-S2d CNRC RAL	42 S/O S/O	USS687 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
*GA-WP-1021 *UL-U468 CNB-S2c	1 h, MNP 1 h, MNP 1 h, MNP	CNB-S2c CNRC-TL-93-039 W02984	50 51 50	USS687A 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po).
*GA-WP-1021 *UL-U468 CNB	1 h, MNP 1 h, MNP S/O	CNB CNRC RAL	S/O S/O S/O	USS697 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).
*GA-WP-1021 *UL-U468 CNB	1 h, MNP 1 h, MNP S/O	GA-WP-1021 CNRC RAL	50-54 S/O S/O	USS697A 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.



Mur asymétrique avec ossature en acier

ESSAI AU FEU	COTE AU FEU	N° DE L'ESSAI	ITS	N° DE L'ASSEMBLAGE	DESCRIPTION
* GA-WP-1021 CNB-S2h	1 h, MNP MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2h CNRC RAL	35 S/O S/O	USS707 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 400 mm (16 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.
* GA-WP-1021 CNB-S2g	1 h, MNP MP, S/O 1 h, MNP	CNB-S2g CNRC W04482	40 S/O 39	USS707A 	Ossature asymétrique avec poteaux en acier de 64 mm (2-1/2 po) à entraxe de 600 mm (24 po); deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté et une épaisseur sur l'autre côté; sans matériau isolant.

Remarque : Se reporter aux références citées pour les détails sur le type de poteaux, le type de plaques de plâtre, l'espacement des poteaux, des attaches et/ou des profilés souples nécessaires pour obtenir la cote ITS répertoriée.

* Cote au feu établie d'après l'assemblage indiqué. Pour plus de détails, consulter l'annexe.

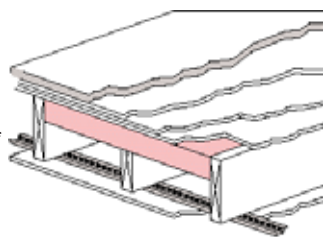
PLANCHERS DE BOIS

sur solives de 51 mm (2 po) x 254 mm (10 po), entraxe de 400 mm (16 po)

ITS

53

42**



DESCRIPTION

Moquette et thibaude, panneau de particules de 9,5 mm (3/8 po), sous-plancher de contreplaqué de 15,9 mm (5/8 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur des profilés souples; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

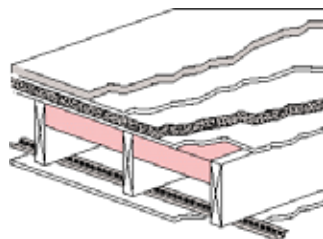
Moquette et thibaude, panneau de particules de 9,5 mm (3/8 po), sous-plancher de contreplaqué de 15,9 mm (5/8 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po); sans matériau isolant.

PLANCHERS DE BÉTON CELLULAIRE

sur solives de 51 mm (2 po) x 254 mm (10 po), entraxe de 400 mm (16 po)

58

47



Moquette et thibaude, plancher de béton cellulaire de 38 mm (1-1/2 po), sous-plancher de contreplaqué de 15,9 mm (5/8 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur des profilés souples; une épaisseur de nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po).

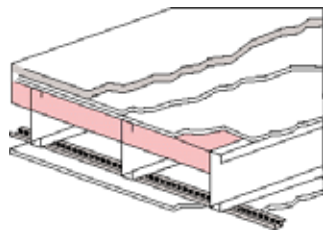
Moquette et thibaude, plancher de béton léger de 38 mm (1-1/2 po), sous-plancher de contreplaqué de 15,9 mm (5/8 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) sur des profilés souples; sans matériau isolant.

SOLIVES D'ACIER

sur solives de 184 mm (7-1/4 po) x 438 mm (18 po), entraxe de 610 mm (24 po)

56

43



Solives d'acier, moquette et thibaude, sous-plancher de contreplaqué bouveté de 81 mm (3-1/4 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) fixé aux solives de plafond sur des profilés souples; une épaisseur d'isolant FIBERGLAS® de 89 mm (3-1/2 po) pour ossatures d'acier.

Solives d'acier, moquette et thibaude, sous-plancher de contreplaqué bouveté de 19 mm (3/4 po); une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) fixé directement aux solives; sans matériau isolant.

** Les essais ont été réalisés avec des assemblages sans moquette et thibaude.

Coefficients d'absorption du son de matériaux de construction courants

Fréquences de la bande d'octaves centrale (Hz)

Matériau	Finition	125	250	500	1000	2000	4000	CRB
Briques	Non vitrifiées	0,03	0,03	0,03	0,04	0,05	0,07	0,05
	Non vitrifiées, peintes	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03	0,00
Moquette	Poils de 1/8 po de longueur	0,05	0,05	0,10	0,20	0,30	0,40	0,15
	Poils de 1/4 po de longueur	0,05	0,10	0,15	0,30	0,50	0,55	0,25
	Poils et mousse : 3/16 po	0,05	0,10	0,10	0,30	0,40	0,50	0,25
	Poils et mousse : 5/16 po	0,05	0,15	0,30	0,40	0,50	0,60	0,35
Plafonds	Panneau minéral 5/8 po	0,31	0,29	0,51	0,70	0,71	0,71	0,55
	Plafond en fibre de verre 5/8 po revêtu d'un film	0,66	0,76	0,60	0,80	0,89	0,80	0,75
	Plafond en fibre de verre 1-1/2 po	0,80	0,96	0,88	1,04	1,05	1,06	1,00
	revêtu de tissu de verre							
Blocs de béton	Non peints	0,36	0,44	0,31	0,29	0,29	0,25	0,25
	Peints	0,10	0,05	0,06	0,07	0,09	0,08	0,05
Tissus	Velours léger, 10 oz/v ² , suspendu en contact avec le mur	0,03	0,04	0,11	0,17	0,24	0,35	0,15
	Velours moyen, 14 oz/v ² , drapé sur la moitié de la surface	0,07	0,31	0,49	0,75	0,70	0,60	0,55
	Velours lourd, 18 oz/v ² , drapé sur la moitié de la surface	0,14	0,35	0,55	0,72	0,70	0,65	0,60
Planchers	Béton ou terrazzo	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,00
	Linoléum, bitume, caoutchouc ou carreaux de liège sur béton	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,05
	Bois	0,15	0,11	0,10	0,07	0,06	0,07	0,10
	Parquet fixé au bitume sur béton	0,04	0,04	0,07	0,06	0,06	0,07	0,05
Vitrages	Châssis larges scellés, 1/4 po, 24 oz, ouvrants (position fermée)	0,05	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,05
		0,10	0,05	0,04	0,03	0,03	0,03	0,05
Plaques de plâtre								
	1/2 po clouées à des poteaux de 2 po x 4 po, entraxe de 16 po, peint	0,10	0,08	0,05	0,03	0,03	0,03	0,05
	Marbre ou carreaux vitrifiés	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,00
Plâtre, plaques de plâtre, chaux								
	Fini rugueux sur latte	0,02	0,03	0,04	0,05	0,04	0,03	0,05
	Fini lisse	0,02	0,02	0,03	0,04	0,04	0,03	0,05
Panneaux de contreplaqué en bois de feuillus								
	Cadre en bois de 1/4 po d'épaisseur	0,58	0,22	0,07	0,04	0,03	0,07	0,10
Panneaux muraux								
	Panneaux muraux en fibre de verre	0,05	0,30	0,80	1,00	1,02	0,95	0,80
Plans d'eau	Piscines et autres	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03	0,00
Toits en bois	Planches de cèdre emboutées	0,24	0,19	0,14	0,08	0,13	0,10	0,15

Tableau tiré de *Acoustical Ceilings - Use and Practice*, p. 18, 1978, de la Ceilings and Interior Systems Contractors Association.

*Seules les unités anglo-saxonnes ont été fournies.

Fréquences de la bande d'octaves centrale (Hz)

Type de produit et épaisseur	Montage	125	250	500	1000	2000	4000	CRB
701, sans revêt., 25 mm (1 po)	A	0,17	0,33	0,64	0,83	0,90	0,92	0,70
701, sans revêt., 51 mm (2 po)	A	0,22	0,67	0,98	1,02	0,98	1,00	0,90
701, sans revêt., 76 mm (3 po)	A	0,43	1,17	1,26	1,09	1,03	1,04	1,15
701, sans revêt., 102 mm (4 po)	A	0,73	1,29	1,22	1,06	1,00	0,97	1,15
701, sans revêt., 25 mm (1 po)	E-405	0,32	0,41	0,70	0,83	0,93	1,02	0,70
701, sans revêt., 51 mm (2 po)	E-405	0,44	0,68	1,00	1,09	1,06	1,10	0,95
701, sans revêt., 76 mm (3 po)	E-405	0,77	1,08	1,16	1,09	1,05	1,18	1,10
701, sans revêt., 102 mm (4 po)	E-405	0,87	1,14	1,24	1,17	1,18	1,28	1,20
703, sans revêt., 25 mm (1 po)	A	0,11	0,28	0,68	0,90	0,93	0,96	0,70
703, sans revêt., 51 mm (2 po)	A	0,17	0,86	1,14	1,07	1,02	0,98	1,00
703, sans revêt., 76 mm (3 po)	A	0,53	1,19	1,21	1,08	1,01	1,04	1,10
703, sans revêt., 102 mm (4 po)	A	0,84	1,24	1,24	1,08	1,00	0,97	1,15
703, sans revêt., 25 mm (1 po)	E-405	0,32	0,32	0,73	0,93	1,01	1,10	0,75
703, sans revêt., 51 mm (2 po)	E-405	0,40	0,73	1,14	1,13	1,06	1,10	1,00
703, sans revêt., 76 mm (3 po)	E-405	0,66	0,93	1,13	1,10	1,11	1,14	1,05
703, sans revêt., 102 mm (4 po)	E-405	0,65	1,01	1,20	1,14	1,10	1,16	1,10
705, sans revêt., 25 mm (1 po)	A	0,02	0,27	0,63	0,85	0,93	0,95	0,65
705, sans revêt., 51 mm (2 po)	A	0,16	0,71	1,02	1,01	0,99	0,99	0,95
705, sans revêt., 76 mm (3 po)	A	0,54	1,12	1,23	1,07	1,01	1,05	1,10
705, sans revêt., 102 mm (4 po)	A	0,75	1,19	1,17	1,05	0,97	0,98	1,10
705, sans revêt., 25 mm (1 po)	E-405	0,30	0,34	0,68	0,87	0,97	1,06	0,70
705, sans revêt., 51 mm (2 po)	E-405	0,39	0,63	1,06	1,13	1,09	1,10	1,00
705, sans revêt., 76 mm (3 po)	E-405	0,66	0,92	1,11	1,12	1,10	1,19	1,05
705, sans revêt., 102 mm (4 po)	E-405	0,59	0,91	1,15	1,11	1,11	1,19	1,10
703, FRK, revêtu, 25 mm (1 po)	A	0,18	0,75	0,58	0,72	0,62	0,35	0,65
703, FRK, revêtu, 51 mm (2 po)	A	0,63	0,56	0,95	0,74	0,60	0,35	0,75
703, FRK, revêtu, 25 mm (1 po)	E-405	0,33	0,49	0,62	0,78	0,66	0,45	0,65
703, FRK, revêtu, 51 mm (2 po)	E-405	0,45	0,47	0,97	0,93	0,65	0,42	0,75
705, FRK, revêtu, 25 mm (1 po)	A	0,27	0,66	0,33	0,66	0,51	0,41	0,55
705, FRK, revêtu, 51 mm (2 po)	A	0,60	0,50	0,63	0,82	0,45	0,34	0,60
705, FRK, revêtu, 25 mm (1 po)	E-405	0,29	0,52	0,33	0,72	0,58	0,53	0,55
705, FRK, revêtu, 51 mm (2 po)	E-405	0,50	0,36	0,70	0,90	0,52	0,47	0,60
703, gaine GTU, 25 mm (1 po)	A	0,17	0,71	0,59	0,68	0,54	0,30	0,65
703, gaine GTU, 51 mm (2 po)	A	0,47	0,62	1,01	0,81	0,51	0,32	0,75
703, gaine GTU, 25 mm (1 po)	E-405	0,27	0,54	0,57	0,66	0,58	0,36	0,60
703, gaine GTU, 51 mm (2 po)	E-405	0,53	0,44	0,93	0,77	0,55	0,35	0,65
705, gaine GTU, 25 mm (1 po)	A	0,20	0,64	0,33	0,56	0,54	0,33	0,50
705, gaine GTU, 51 mm (2 po)	A	0,58	0,49	0,73	0,76	0,55	0,35	0,65
705, gaine GTU, 25 mm (1 po)	E-405	0,24	0,58	0,29	0,75	0,57	0,41	0,55
705, gaine GTU, 51 mm (2 po)	E-405	0,42	0,35	0,69	0,80	0,55	0,42	0,60

Montage :

- A (numéro 4 anciennement) - Matériau placé contre un support solide comme un mur en parpaing.
- E-405 (numéro 7 anciennement) - Matériau placé sur une lame d'air de 400 mm (16 po). Les données tiennent compte des revêtements exposés à la source sonore, si celle-ci a été précisée.

Revêtements :

- FRK - Stratifié revêtu d'aluminium composé d'un endos de papier kraft renforcé de fibre de verre
- GTU (gaine tout usage) - Stratifié bosselé comprenant un revêtement de papier kraft blanc renforcé de fibre de verre et un endos d'aluminium.

Méthodes :

Tous les essais ont été réalisés selon la norme ASTM C 423, *Standard Test Method for Sound Absorption Coefficients*, en utilisant la méthode de la salle de réverbération. Les coefficients d'absorption du son de chaque échantillon ont été mesurés au tiers d'octave et les valeurs indiquées correspondent aux fréquences de la bande d'octaves préférées. Dans certains cas, les coefficients d'absorption du son mesurés dépassent 1,00. Tel qu'il est recommandé dans la méthode d'essai, nous fournissons ici les valeurs mesurées et non pas les valeurs pondérées. Le CRB d'un matériau peut aussi dépasser 1,00 selon cette même méthode d'essai. Les coefficients d'absorption du son de ces matériaux changent peu selon le type de revêtement (feuille de métal déployé, latte métallique, grillage métallique ou tissu de verre). Lorsque l'emploi de revêtements à surface moins ouverte est nécessaire, consulter le représentant d'Owens Corning.

Panneaux de fibre de bois de 3/4 po

<i>Finition extérieure</i>	<i>Isolant pour les murs à cavité</i>	<i>Profilés souples</i>	<i>ITS</i>
Parement de bois (1)	Sans matériau isolant	Non	37
	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Non	39
	Sans matériau isolant	Oui	43
	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Oui	47
Stuc (2)	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Non	46
	Sans matériau isolant	Oui	49
	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Oui	57
Parement de briques (3)	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Non	56
	Sans matériau isolant	Oui	54
	Nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 3-1/2 po d'épaisseur	Oui	58
Blocs de béton	Sans matériau isolant	Non	45

Détails de construction des murs

Parement de bois (1)	Ossature	Poteaux en bois de 2 po x 4 po; entraxe de 16 po
	Revêtement	Panneaux de fibre de bois de 1/2 po d'épaisseur cloués aux poteaux
	Parement	Planches de sapin rouge de 5/8 po x 10 po clouées au travers du revêtement aux poteaux
	Intérieur	Plaques de plâtre de 1/2 po d'épaisseur vissées à des poteaux ou à des profilés métalliques souples fixés aux poteaux
Stuc (2)	Ossature	Poteaux en bois de 2 po x 4 po; entraxe de 16 po
	Revêtement	Aucun
	Stuc	Papier de construction n° 15 et treillis métallique de 1 po cloués aux poteaux; trois couches de stuc pour une épaisseur totale de 7/8 po; poids du stuc sec : 7,9 lb/pi ²
	Intérieur	Plaques de plâtre de 1/2 po d'épaisseur vissées à des poteaux ou à des profilés souples
Parement de briques (3)	Ossature	Poteaux de bois de 2 po x 4 po; entraxe de 16 po
	Revêtement	Panneaux de fibre de bois de 3/4 po
	Briques	Briques de parement standard de 3-1/2 po de largeur fixées à 1/2 po du revêtement avec des attaches métalliques clouées au travers du revêtement aux poteaux; le poids des briques et du mortier à l'état sec est de 41 lb/pi ² .
	Intérieur	Plaques de plâtre de 1/2 po d'épaisseur vissées aux poteaux ou aux profilés souples

*Seules les unités anglo-saxonnes ont été fournies.

Tiré du U.S. Department of Commerce, National Bureau of Standards, Building Science, Series 77.

Contrôle du bruit par les portes extérieures

<i>Porte</i>	<i>Coupe-bise</i>	<i>ITS (porte fermée)</i>
Plane, en bois massif (1)	Laiton	27
Plane, en bois massif (1)	Plastique	27
Plane, en acier (2)	Magnétique	28

Détails de construction des portes

(1) Porte plane en bois massif	Largeur	1-3/4 po
	Poids	78 lb, 3,9 lb/pi ²
(2) Porte plane en acier	Largeur	1-3/4 po
	Faces	Panneaux en acier de 0,028 po séparés par une bande de plastique sur tout le pourtour
	Âme	Polyuréthane rigide de 2 lb à 2-1/2 lb/pi ³ , moussé sur place
	Poids	64 lb; 3,2 lb/pi ²

Contrôle du bruit par les fenêtres

<i>Matériau</i>	<i>Type</i>	<i>Format</i>	<i>Vitrage¹</i>	<i>ITS, scellées</i>	<i>ITS, fermées</i>	<i>ITS, ouvertes</i>		
Bois	Guillotine	3 pi x 5 pi	sv	29		23		
			sv-cv	29				
			dv	29				
			dv-cv	30				
			vi, 7/16 po	28	26	22		
			vi, 7/16 po	28				
Bois-plastique	Guillotine	6 pi x 5 pi	sv-cv	28				
			dv	29				
			vi, 1 po	34	ITS	ITS		
			Contre-châssis	dv	30	27		
			Contre-châssis	vi, 3/8 po	28	24		
			Battant fixe	dv	31			
Aluminium	Coulissant		Battant opérable	dv		30	22	
			Porte coulissante en verre	vsf, 3/16 po	31	26	26	
			Aluminium	Coulissant	sv	28	24	
			Battant opérable	dv	31	21	17	
			Châssis à guillotine simple	vi, 7/16 po	30	27	25	
			Simple vitrage, verre laminé, 1/4 po				34	

¹ sv	=	simple vitrage
dv	=	double vitrage
cv	=	carreaux vitrés
vi	=	vitrage isolant selon l'épaisseur totale indiquée
vsf	=	verre de sécurité feuilleté selon l'épaisseur totale indiquée

*Seules les unités anglo-saxonnes ont été fournies.

- * **GA File No. WP-1021** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **1 heure** - ossature en acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type X, de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté, deux épaisseurs sur l'autre côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **GA File No. WP-1022P** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **1 heure** - ossature en acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x breveté (Gold Bond Fire-Shield G), de 12,7 mm (1/2 po) sur un côté, une épaisseur sur l'autre côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage. Seule la marque de plaques de plâtre figurant dans la description de l'assemblage peut être utilisée pour obtenir la cote de résistance au feu indiquée.
- * **GA File No. WP-1521** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **2 heures** - ossature en acier de 92 mm (3-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **GA File No. WP-1615** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **2 heures** - ossature en acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **GA File No. WP-1711** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **2 heures** - ossature en acier de 92 mm (3-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **GA File No. WP-3370** - Mur porteur à ossature double en bois répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **1 heure** - ossature double en bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po), entraxe de 400 mm (16 po), sur lisses distinctes espacées de 25 mm (1 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **GA File No. WP-5015** - Mur à enchassure non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **1 heure** - ossature double en acier de 41 mm (1-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), espacée de 156 mm (6-1/4 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, on indique qu'il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.

- * **GA File No. WP-5105** - Mur à enchassure non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Design Manual* de l'Association du gypse, GA-600-97 - cote de résistance au feu de **2 heures** - ossature double en acier de 41 mm (1-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), espacée de 156 mm (6-1/4 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. D'après le point 10 des notes explicatives données à la page 3 de ce manuel, on indique qu'il est permis de poser entre les poteaux d'ossature un isolant de laine minérale ou un isolant de fibre de verre dont l'épaisseur n'est pas supérieure à la profondeur de l'ossature si l'isolant n'est pas spécifié en tant qu'élément d'un mur vérifié pour sa résistance au feu. Au point 13, on précise qu'il est possible d'employer des poteaux plus larges dans les assemblages à ossature de métal ou de bois. La pose d'une ossature métallique de calibre supérieur à celui des ossatures testées est admise. La cote attribuée à un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. L'espacement des poteaux correspond à une valeur maximale. Au point 18, on précise qu'il est permis de poser des épaisseurs additionnelles de plaques de plâtre de type X ou de type standard dans tout assemblage.
- * **OSUF-3127** - Mur porteur à ossature de bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po), entraxe de 400 mm (16 po), profilés souples, une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, et des nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 38 mm (1-1/2 po) d'épaisseur - cote de résistance au feu de **1 heure**. Consulter le rapport *Summarization of Test Results* du projet T-3127 réalisé à la station expérimentale d'ingénierie de l'Ohio State University. Conformément aux méthodes d'ingénierie, le remplacement d'une épaisseur de plaques de plâtre de 15,9 mm (5/8 po) par deux épaisseurs de plaques de plâtre de 12,7 mm (1/2 po) et l'ajout d'isolant supplémentaire, ne compromettent pas la cote de résistance au feu.
- * **ULC-W301** - Mur porteur répertorié dans le *List of Equipment and Materials, Volume III, Fire Resistance Ratings* de l'ULC - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux de bois de 38 x 89 mm (2 x 4 po), entraxe de 400 mm (16 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x (Atlantic/Canadian/Domtar/Georgia Pacific/Westroc), de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. À la page 19 du volume III, sous *Walls and Partitions*, on déclare ce qui suit : «À l'exception de l'espacement des appuis (poteaux) et des fixations (clous, vis), les dimensions indiquées dans les assemblages suivants correspondent aux valeurs minimales permises pour chaque assemblage coté. L'espacement des appuis et des fixations correspond à la valeur maximale permise. Quand l'assemblage illustré ne comprend pas de matériau isolant, seul l'isolant résidentiel fabriqué de fibre minérale (laine de roche, laine de laitier, laine de verre) peut être utilisé dans un assemblage constitué de plaques de plâtre et de poteaux de bois ou d'acier sans modifier la cote de résistance au feu.» Consulter la section sur les nattes et les matelas isolants d'Owens Corning Canada, dans le volume II, sous Guide n° 40 U8.3. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique de l'assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu.
- * **ULC-W302** - Mur porteur répertorié dans le *List of Equipment and Materials, Volume III, Fire Resistance Ratings* de l'ULC - cote de résistance au feu de **45 minutes** - poteaux de bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po), entraxe de 400 mm (16 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x (Atlantic/Canadian/Domtar/Georgia Pacific/Westroc), de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté, sans matériau isolant. À la page 19 du volume III, sous *Walls and Partitions*, on déclare ce qui suit : «À l'exception de l'espacement des appuis (poteaux) et des fixations (clous, vis), les dimensions indiquées dans les assemblages suivants correspondent aux valeurs minimales permises pour chaque assemblage coté. L'espacement des appuis et des fixations correspond à la valeur maximale permise. Quand l'assemblage illustré ne comprend pas de matériau isolant, seul l'isolant résidentiel fabriqué de fibre minérale (laine de roche, laine de laitier, laine de verre) peut être utilisé dans un assemblage constitué de plaques de plâtre et de poteaux de bois ou d'acier sans modifier la cote de résistance au feu.» Consulter la section sur les nattes et les matelas isolants d'Owens Corning Canada, dans le volume II, sous Guide n° 40 U8.3. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique de l'assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu.
- * **ULC-W407** - Mur non porteur répertorié dans le *List of Equipment and Materials, Volume III, Fire Resistance Ratings* de l'ULC - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 92 mm (3-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type X (Canadian Gypsum), de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. À la page 19 du volume III, sous *Walls and Partitions*, on déclare ce qui suit : «À l'exception de l'espacement des appuis (poteaux) et des fixations (clous, vis), les dimensions indiquées dans les assemblages suivants correspondent aux valeurs minimales permises pour chaque assemblage coté. L'espacement des appuis et des fixations correspond à la valeur maximale permise. Quand l'assemblage illustré ne comprend pas de matériau isolant, seul l'isolant résidentiel fabriqué de fibre minérale (laine de roche, laine de laitier, laine de verre) peut être utilisé dans un assemblage constitué de plaques de plâtre et de poteaux de bois ou d'acier sans modifier la cote de résistance au feu.» Consulter la section sur les nattes et les matelas isolants d'Owens Corning Canada, dans le volume II, sous Guide n° 40 U8.3. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique de l'assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu.
- * **ULC-W415** - Mur non porteur répertorié dans le *List of Equipment and Materials, Volume III, Fire Resistance Ratings* de l'ULC - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 92 mm (3-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type X (Atlantic/Domtar/Westroc), de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant. À la page 19 du volume III, sous *Walls and Partitions*, on déclare ce qui suit : «À l'exception de l'espacement des appuis (poteaux) et des fixations (clous, vis), les dimensions indiquées dans les assemblages suivants correspondent aux valeurs minimales permises pour chaque assemblage coté. L'espacement des appuis et des fixations correspond à la valeur maximale permise. Quand l'assemblage illustré ne comprend pas de matériau isolant, seul l'isolant résidentiel fabriqué de fibre minérale (laine de roche, laine de laitier, laine de verre) peut être utilisé dans un assemblage constitué de plaques de plâtre et de poteaux de bois ou d'acier sans modifier la cote de résistance au feu.» Consulter la section sur les nattes et les matelas isolants d'Owens Corning Canada, dans le volume II, sous Guide n° 40 U8.3. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique de l'assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu.
- * **UL-U305** - Mur porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997, cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux de bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po) (avec coupe-feu), entraxe de 400 mm (16 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, n°s R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.

- * **UL-U309** - Mur porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux de bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po) (avec coupe-feu), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U340** - Mur porteur à poteaux de bois décalés répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux de bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po) décalés sur une lisse de 38 x 140 mm (2 x 6 po), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U411** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **2 heures** - poteaux d'acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U420** - Mur à enchassure non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 41 mm (1-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. Un assemblage composé de deux épaisseurs de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté, sans matériau isolant, bénéficie d'une cote de résistance au feu de **2 heures**. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U465** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 89 mm (3-5/8 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), sans matériau isolant. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. L'emploi d'un isolant de fibre de verre est au choix. Les matelas isolants améliorent le rendement acoustique d'un assemblage sans compromettre sa cote de résistance au feu. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U468** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), et des nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po) d'épaisseur. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.
- * **UL-U494** - Mur à ossature d'acier non porteur répertorié dans le *Fire Resistance Directory* des Underwriters' Laboratories Inc. (ULI), Volume I, édition 1997 - cote de résistance au feu de **1 heure** - poteaux d'acier de 64 mm (2-1/2 po), calibre 0,46 mm (25), entraxe de 400 mm (16 po) ou de 600 mm (24 po), une épaisseur de plaques de plâtre, type x, de 15,9 mm (5/8 po) de chaque côté (voir la description de l'assemblage pour la liste des types permis), et des nattes d'ISOLANT ROSE FIBERGLAS® de 65 mm (2-1/2 po) d'épaisseur. À la page 13, sous *Wall and Partition Assemblies*, on précise que la cote horaire d'un assemblage porteur est également valable quand celui-ci sert d'assemblage non porteur. Les dimensions indiquées pour les poteaux correspondent à des valeurs minimales, sauf indication contraire. L'espacement indiqué pour les poteaux correspond à une valeur maximale, sauf indication contraire. Consulter la section *Owens Corning Fiberglas Corp., Batts & Blankets Listing*, nos R13926(N) et R3576(N), sous BZJZ.



Service à la clientèle

en français

Téléphone 1 800 463-7673
7 h à 19 h, HNE

Télécopieur 1 800 784-5704
Nuit et jour

en anglais

Téléphone 1 800 268-7500
7 h à 19 h, HNE

Télécopieur 1 800 784-5704
Nuit et jour

Assistance technique au Canada

Téléphone 1 800 667-0450, poste 140
Télécopieur (514) 377-2973

